

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de € 285 000 000 Siège Social : 1, boulevard Haussmann – 75009 PARIS 454 084 211 R.C.S. PARIS

RAPPORT SUR LA QUALITE DES ACTIFS

30 juin 2018

BNP Paribas Home Loan SFH est une société de financement de l'habitat régie par les articles L.513-28 et suivants du Code monétaire et financier qui a pour mission principale de contribuer au refinancement à moyen et long terme des prêts à l'habitat du Groupe BNP Paribas.

Le présent rapport relatif à la qualité des actifs de BNP Paribas Home Loan SFH est établi en application des dispositions de l'article 13 du règlement n° 99-10 du comité de la réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'Instruction n° 2011-l-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés. Ce rapport est établi à partir des données disponibles au 30 juin 2018¹.

I - Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créances	Encours
-créances commerciales	0 M€
-crédits à l'exportation	0 M€
-crédits de trésorerie	0 M€
-crédits à l'équipement	0 M€
-crédits investisseurs à l'habitat	34,848 M€
-crédits promoteurs	0 M€
-autres crédits	0 M€
	34.848 M€

¹ Les engagements reçus en garantie au 30 juin 2018 concernent les créances apportées en garantie pour lesquelles le capital restant dû a été déterminé au 30 mai 2018.

Types de contreparties	Encours
-sociétés non financières et entrepreneurs individuels	0 M€
-particuliers	34,848 M€
-autres	0 M€
	34,848 M€
Types de garanties	Encours
-garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	5,536 M€
-garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	0 M€
-caution délivrée par une société de financement	29,312 M €
-caution délivrée par une entreprise d'assurance	0 M€
-garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	0.0 M €
	34,848 M€

L'intégralité des prêts garantis par une caution est cautionnée par Crédit Logement.

Il n'y a aucune créance douteuse ou en impayés dans le portefeuille apporté en garantie au 30 juin 2018. Le montant des provisions affectées est donc nul.

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
-capital restant dû à la clôture de	3.742 M€
l'exercice	0,1.1.2.1110
-produit de la quotité définie à l'article R.	
515-2 du Code monétaire et financier et	1,793 M€
de la valeur du bien donné en garantie	
	5,536 M€

prêts garantis par une caution délivrée par une société de financement

quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
-capital restant dû à la clôture de l'exercice	16,625 M€
-produit de la quotité définie à l'article R. 515-2 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien financé	12,687 M€
	29.312 M€

2

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
1993	0 M€	1
1994	0 M€	0
1995	0 M€	0
1996	0 M€	1
1997	0 M€	5
1998	1 M€	56
1999	4 M€	340
2000	5 M€	234
2001	11 M€	435
2002	20 M€	675
2003	148 M€	4,530
2004	325 M€	7,118
2005	452 M€	8,574
2006	437 M€	7,314
2007	396 M€	5,755
2008	303 M€	4,288
2009	253 M€	3,661
2010	409 M€	4,453
2011	337 M€	3,157
2012	198 M€	1,891
2013	231 M€	2,003
2014	291 M€	2,272
2015	367 M€	2,541
2016	712 M€	4,223
2017	563 M€	3,491
2018	74 M€	469
	5,536 M€	67,487

prêts garantis par une caution délivrée par une société de financement

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
1997	0 M€	0
1998	0 M€	1
1999	0 M€	11
2000	1 M€	52
2001	4 M€	180
2002	11 M€	358
2003	99 M€	4,041
2004	236 M€	6,963
2005	418 M€	10,019
2006	525 M€	11,331
2007	540 M€	9,091
2008	524 M€	9,036
2009	1,038 M€	16,393
2010	2,261 M€	29,352
2011	1,497 M€	19,726
2012	1,023 M€	13,466
2013	1,962 M€	23,178
2014	2,535 M€	25,786
2015	3,934 M€	36,651
2016	7,556 M€	50,436
2017	4,695 M€	32,552
2018	452 M€	3,210
	29.312 M€	301,833

4) Répartition selon la durée résiduelle :

prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	4 M€	1,061
1	36 M€	2,960
2	78 M€	3,512
3	119 M€	3,735
4	164 M€	4,010
5	239 M€	4,823
6	293 M€	4,919
7	372 M€	5,350
8	406 M€	5,282
9	431 M€	5,088
10	376 M€	4,224
11	285 M€	3,116
12	323 M€	3,320
13	342 M€	2,959
14	331 M€	2,603
15	250 M€	1,884
16	218 M€	1,554
17	256 M€	1,638
18	298 M€	1,723
19	293 M€	1,574
20	124 M€	679
21	44 M€	244
22	46 M€	236
23	120 M€	558
24	68 M€	338
25	18 M€	91
26	1 M€	
27	0 M€	2
28	0 M€	(
29	0 M€	(
30	0 M€	3
100	5,536 M€	67,487

prêts garantis par une caution délivrée par une société de financement

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	13 M€	3,803
1	113 M€	10,312
2	286 M€	13,195
2 3	488 M€	15,279
4	723 M€	16,788
5	1,072 M€	19,515
6	1,353 M€	20,410
7	1,838 M€	24,669
8	1,740 M€	20,424
9	2,095 M€	21,893
10	1,863 M€	17,603
11	1,745 M€	15,015
12	1,863 M€	15,319
13	2,153 M€	15,760
14	2,199 M€	15,434
15	1,077 M€	7,598
16	1,132 M€	7,335
17	1,635 M€	10,226
18	1,963 M€	10,928
19	1,771 M€	9,366
20	709 M€	3,804
21	289 M€	1,475
22	123 M€	659
23	619 M€	2,889
24	388 M€	1,819
25	63 M€	312
26	0 M€	1
27	0 M€	1
28	0 M€	1
29	0 M€	0
30	0 M€	0
	29,312 M€	301,833

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

Le seul organisme de cautionnement garantissant les prêts garantis par une caution composant le portefeuille est Crédit Logement. Dans la mesure où Crédit Logement n'entre pas dans le périmètre de consolidation de BNP Paribas, au sens de l'article L.233-16 du Code du commerce, et que sa notation long terme actuelle est Aa3 pour Moody's et AA (low) par DBRS, tous les prêts garantis par une caution inclus dans le portefeuille apporté en garantie sont pondérés à 100% pour le calcul du ratio de couverture mentionné à l'article R.513-8 du Code monétaire et financier.

7) Répartition des encours des prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5):

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre hypothécaires dans le portefeuille apporté en garantie.

II - Exposition sur des personnes publiques

Au 30 juin 2018, BNP Paribas Home Loan SFH ne détient pas d'exposition sur personnes publiques au sens de l'article L.513-4 du Code monétaire et financier.

III - Organismes de titrisation et entités similaires

BNP Paribas Home Loan SFH ne détient aucune part et/ou titre de créances d'organismes de titrisation et entités similaires au 30 juin 2018.

IV - Valeurs de remplacement

Au 30 juin 2018, les valeurs de remplacement détenues par BNP Paribas Home Loan SFH sont exclusivement constituées des éléments suivants :

- Cash 10 468 920.89 euros
- Dépôts à terme à 28 jours provenant du placement des fonds propres et des emprunts subordonnés : 325 000 000 euros. Voici leur répartition par durée résiduelle :

Date de maturité	Durée résiduelle (jours)	Montant (EUR)
04-juil18	4	275,000,000
25-juil18	25	50,000,000

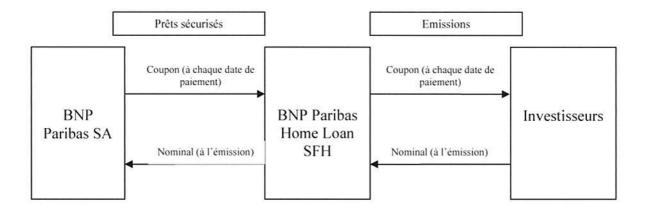
 Dépôt à terme à 28 jours du montant crédité sur le « Cash Collateral Account » constitué suite à l'activation du « Pre-Maturity Test » : 310 000 000 euros. La durée résiduelle du dépôt à terme est de 19 jours.

V – Remboursements anticipés

Au cours du deuxième trimestre 2018, le taux de remboursements anticipés calculé sur le portefeuille de crédits immobiliers s'élève à 5.46 % (taux annualisé).

VI - Risque de taux

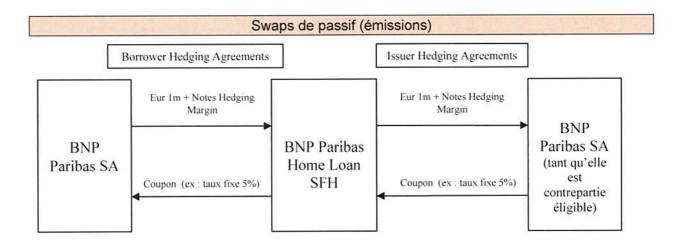
Tant que BNP Paribas ne fait pas défaut, le risque de taux auquel est exposée la SFH est très limité puisqu'en face des émissions d'obligations à l'habitat au passif figurent des prêts sécurisés avec BNP Paribas S.A à l'actif, qui reproduisent exactement les mêmes conditions de taux, de montant et de maturité.



Ainsi, au 30 juin 2018, le seul risque de taux est un risque de « fixing » de taux lié au placement relatif des emprunts subordonnés ainsi qu'au placement des fonds propres. Tous ces éléments étant indexés sur l'Euribor 3 mois, le risque s'étend donc sur une période de moins de trois mois.

En cas de défaut de BNP Paribas, la propriété du portefeuille de créances immobilières garanties sera transférée à BNP Paribas Home Loan SFH qui sera donc exposée à un risque de taux lié aux différences entre les taux des créances immobilières à l'actif et celles des rémunérations des émissions au passif de la SFH. Selon la Documentation du Programme, ce risque de taux est aujourd'hui couvert par trois mécanismes :

- Une gestion appropriée du collatéral : Le collatéral apporté en garantie est sélectionné de sorte à couvrir les émissions dans divers scénarios de stress. Cette gestion du collatéral s'appuie sur un surdimensionnement.
- La mise en place de swaps de devises: Dans le cadre de l'« Issuer Hedging Agreement », toutes les émissions en devise étrangère sont couvertes par des swaps de devises. Des swaps miroirs, dit « back to back swaps », ont également été mis en place entre BNP Paribas Home Loan SFH et BNP Paribas. Ces swaps miroirs ont été conclus dans le cadre « Borrower Hedging Agreements » et permettent de neutraliser la position de taux créé par la mise en place des swaps de devise.



Ainsi, en cas de défaut de BNP Paribas, soit lors du transfert des créances immobilières à l'actif de la SFH, les swaps miroirs seront résiliés. En revanche, les swaps couvrant les risques de taux et de devises sur les émissions en devises conclus avec une contrepartie éligible resteront en place.

La mise en place d'une « Interest Reserve » : en cas d'abaissement de sa notation endeçà de A ou F1 par Fitch ou en-deçà de A ou A-1 par Standard & Poor's, BNP Paribas s'engage à verser sur le Cash Collateral Account sous 30 jours un montant correspondant à la différence positive entre les intérêts à payer au passif et les intérêts à recevoir à l'actif.

Au 30 juin 2018, la sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan, y compris des fonds propres était de 90 000 euros pour une baisse des taux de 2%. Cette sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan à un mouvement défavorable de taux de 2% et représente environ 0.03% du montant des fonds propres de BNP Paribas Home Loan SFH.

VII - Couverture des besoins de trésorerie à 180 jours

Au 30 juin 2018, les informations sur le besoin de trésorerie à 180 jours et les modalités de couverture de ceux-ci sont estimées comme suit :

Flux prévisionnel de l'actif (A)	3,418,729,291.60
Flux des placements à 28 jours	634,797,252.78
Flux provenant des créances apportées en garantie	2,783,932,038.82

Remboursements d'intérêts et de principal des obligations à l'habitat	- 220,682,811.37
Paiements d'intérêts des emprunts subordonnés	578,023.60
Flux prévisionnel du passif (B)	- 220,104,787.78

Excedents (+) ou Besoins (-) nets de liquidité à	3,198,624,503.82
180 jours (A+B)	3,198,024,503.82

 En référence à l'article R. 513-7 du Code monétaire et financier, le calcul du besoin de trésorerie est évalué en transparence, c'est-à-dire en tenant compte non pas des flux prévisionnels des créances inscrites à l'actif de BNP Paribas Home Loan SFH, mais de ceux résultant des actifs reçus en pleine propriété à titre de garantie. Les paiements de principal et d'intérêts des créances apportées en garantie représentent un montant total de 2 783 932 038.82 euros.

- Les intérêts et principal à recevoir par BNP Paribas Home Loan SFH au titre des placements des fonds propres et du Cash Collateral Account représentent un montant total de 634 797 252.78 euros.
- Le besoin de liquidité dû aux remboursements d'intérêts et de principal des obligations à l'habitat, des emprunts subordonnés s'élève à 220 682 811.37 euros.
- Les excédents nets de liquidité à 180 jours de BNP Paribas Home Loan SFH s'élèvent à 3 198 624 503.82 euros.

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts.

Fait à Paris, le 2 août 2018,

Mme Véronique FLOXOLI

Directrice Générale de BNP Paribas Home Loan SFH